



# Guide de l'épargne

Tout ce que vous devez savoir  
pour **optimiser votre épargne**  
et **vos placements.**

Rédigé par  
nos **experts**  
en **gestion de**  
**patrimoine**

ÉDITION  
2024

  
**QUINTÉSENS**  
une marque de **PLURALLE GROUPE**

## L'après Covid-19 s'est matérialisé par une reprise économique mondiale extraordinairement rapide, d'une ampleur jamais vue.

Ce qui semblait être une bonne nouvelle s'est vite transformé en cauchemar pour les investisseurs avec le retour de l'inflation.

Cependant, les moments difficiles sont aussi des sources d'opportunités qu'il faut savoir saisir à condition d'être bien accompagné.

Pour faire fructifier votre épargne à long terme, vous pouvez faire autre chose que compter sur la chance ou spéculer sur les derniers actifs à la mode.

Placer intelligemment votre argent, c'est comprendre les grands enjeux de demain, définir des stratégies pertinentes, ne pas céder aux mouvements de panique, investir quand les marchés sont bas et savoir sécuriser vos gains le moment venu.

Pour vous aider dans votre réflexion, nos experts en gestion de patrimoine ont rédigé ce guide de l'épargne. Vous y trouverez toutes les informations clés pour mieux épargner et placer intelligemment votre argent en 2024.

Bonne lecture !



**Vincent Fournier,**  
Responsable du Développement  
du Marché de l'Épargne

# Sommaire

<b>I/ Pourquoi épargner ?</b>	p.4
L'épargne, c'est quoi ? .....	p.4
Pourquoi épargner ? .....	p.5
Les questions à se poser avant d'épargner .....	p.6
<b>II/ Quand et comment épargner ?</b>	p.9
À quelle date épargner en fonction du placement ? .....	p.9
Comprendre le calcul des intérêts par quinzaine .....	p.9
Les erreurs à éviter .....	p.10
Pourquoi et comment un CGP peut réellement faire décoller votre épargne .....	p.12
<b>III/ Les meilleurs placements en 2024</b>	p.14
Les marchés financiers .....	p.14
L'investissement locatif .....	p.14
L'assurance-vie .....	p.14
L'épargne retraite .....	p.15
La finance à impact .....	p.16
Le livret bancaire ou « épargne de précaution » .....	p.17
Que faut-il retenir ? .....	p.18
Qui sommes-nous ? .....	p.19
Nous contacter .....	p.20

# I/ Pourquoi épargner ?

## 1. L'épargne, c'est quoi ?

Selon le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et numérique : « L'épargne correspond à la partie du revenu qui n'est pas consommée. C'est une action volontaire en vue de réaliser des projets futurs. »\*

**Il existe différents types d'épargne, liquide, de projet ou encore de retraite :**

- **L'épargne de précaution** sur les livrets comme le Livret A, le PEL (Plan d'Épargne Logement), le LDDS (Livret de Développement Durable et Solidaire), etc.,
- **L'assurance-vie,**
- **Les marchés financiers** (actions, obligations, etc.),
- **L'épargne retraite** avec le PER (Plan d'Épargne Retraite) ou le PERCOL (Plan d'Épargne Retraite Collectif),
- **L'investissement immobilier**, etc.

\*Source : economie.gouv.fr (<https://bit.ly/3Osof66>)

## 2. Pourquoi épargner ?

Si vous vous demandez pour quelles raisons épargner, c'est très simple.

Il existe quatre raisons principales pour lesquelles il est important d'épargner :

- **Faire face aux imprévus** : une réparation de la voiture, un appareil électroménager qui tombe en panne et qu'il faut remplacer, une facture vétérinaire importante, une perte d'emploi, etc., sont autant d'imprévus et d'accidents de la vie qui peuvent être difficilement surmontables si l'on ne possède pas d'épargne.
- **Préparer l'avenir** : acheter votre résidence principale, financer les études supérieures de vos enfants, etc., font partie des projets de vie pour lesquels il est indispensable d'avoir de l'épargne.
- **Préparer votre retraite** : il n'est jamais trop tôt pour penser à l'avenir ! Que vous ayez 30, 40 ou 50 ans, vous devez penser à épargner pour préparer votre retraite et ainsi vous prémunir contre la baisse importante de vos revenus lors de votre départ de la vie active. En outre, avec le nombre grandissant de retraités, les pensions de retraite ne pourront plus garantir le même niveau de vie dans le futur. Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) prévoit une chute entre 47 et 48 % de la pension moyenne relative à l'horizon 2030\*.
- **Faire plaisir à vos proches** : offrir un voyage à vos parents pour leur retraite, gâter vos petits-enfants, récompenser votre fille qui vient d'obtenir son bac, etc., sont des moments importants à célébrer dans une vie. Avoir de l'épargne vous permettra de faire plaisir à vos proches sans vous mettre dans le rouge.

\*Source : Rapport du COR de novembre 2019 sur les « Perspectives des retraites en France à l'horizon 2030 ».

### 3. Les questions à se poser avant d'épargner

Avant de débuter votre épargne, vous devez absolument vous poser ces questions.

#### Quelle est ma capacité d'épargne ?

Il est primordial de lister vos dépenses mensuelles : loyer, électricité, abonnements divers et variés, assurances, etc. Vous devez également prendre en compte vos crédits à la consommation si vous en possédez. Une fois vos impondérables réglés, c'est la somme restante qui vous indiquera votre capacité d'épargne.



**Bon à savoir :** Si vous avez souscrit des crédits à la consommation, sachez qu'il vaut mieux les rembourser en anticipé avant de commencer à épargner, afin de vous libérer de taux d'intérêts trop élevés.

#### Quels sont mes objectifs ?

Quels sont vos projets de vie ? Achat d'un logement, voyage, financement des études de vos enfants : avant de placer votre épargne, vous devez réfléchir à vos objectifs de vie. Cela vous permettra de définir quel montant vous devez mettre de côté chaque mois et quel support privilégier.

#### Quel est mon horizon de placement ?

Il existe différents types de placements, à court, moyen ou long terme. Le court terme dure moins de trois ans, le moyen terme de trois à dix ans et le long terme plus de dix ans. Il est important de savoir sur quel horizon de placement vous vous projetez. Un conseiller en gestion de patrimoine pourra vous aider à comprendre ces notions en optant pour celles qui correspondent le mieux à vos objectifs.

#### Avis client ★★★★★



« J'ai fait la connaissance de Quintésens et plus particulièrement d'Arnaud Chassagne. Il a pris le temps de comprendre mes projets de vie à court, moyen et long terme pour me proposer des placements cohérents. Je conseille fortement ce cabinet. Ils sont attentifs, réactifs et professionnels. » Ludovic D. - Client Quintésens

#### Quel est mon profil investisseur ?

Tout comme les horizons de placement, il existe différents profils d'investisseurs. Prudent, équilibré ou dynamique, votre profil pourra être défini par un conseiller en gestion de patrimoine, en fonction de vos objectifs et de vos capacités d'épargne.

## Comment connaître mon profil investisseur ?

Avant de connaître votre profil investisseur, vous devez comprendre que tout placement financier comporte des risques de perte de capital. Une fois cette notion intégrée, vous pouvez définir votre profil investisseur et donc, déterminer votre aversion au risque, c'est-à-dire si vous êtes prêt ou non à perdre de l'argent. Selon votre tolérance au risque, le conseiller en gestion de patrimoine pourra vous proposer des placements adaptés à votre profil.

### Êtes-vous plutôt prudent, équilibré ou dynamique ?

Pour le savoir, certains critères sont à prendre en compte comme :

- Votre âge,
- Votre situation patrimoniale et familiale,
- Votre tolérance au risque,
- Vos objectifs,
- Votre horizon de placement,
- Votre connaissance des marchés financiers.



#### Profil prudent

Vous souhaitez prendre peu de risques et favoriser les placements sur le court terme afin de sécuriser votre épargne.



#### Profil équilibré

Vous êtes prêt à prendre des risques raisonnables pour assurer un équilibre entre la sécurité et un bon rendement.



#### Profil dynamique

Vous misez sur des placements sur le long terme et êtes prêt à prendre des risques conséquents afin d'améliorer au maximum vos rendements.

*Selon votre âge, le conseiller en gestion de patrimoine vous proposera des placements plus ou moins risqués.*

## Faut-il prévoir une épargne de précaution ?

Avant de miser sur des placements à risque, vous devez absolument réaliser une épargne dite de précaution, le fameux matelas « au cas où », soit l'équivalent de trois à six mois de salaire. Ce qui correspond, selon votre statut et vos dépenses courantes, à la somme de 5 000 à 15 000 euros. Cette épargne vous sera très utile pour faire face aux imprévus ou aux accidents de la vie.

## Est-ce que je dois chiffrer mes projets ?

Pour réussir votre épargne, vous devez vous poser les bonnes questions. Si votre souhait est d'épargner pour votre retraite, vous devez déterminer le train de vie minimal que vous souhaitez avoir à la retraite, ou encore connaître votre âge de départ à la retraite. Ainsi, pour atteindre cet objectif, vous devrez définir un montant précis à placer chaque mois. Si l'exercice vous semble compliqué, un conseiller en gestion de patrimoine peut vous aider à définir votre effort d'épargne selon vos objectifs.

## Est-ce important de fixer les dates et les durées de mes placements ?

Comprendre cette notion de temps est essentiel. Il faut savoir quand débiter votre épargne pour mener à bien un projet. Exemple : placer votre argent en fonction de votre date de départ à la retraite dans 15, 20 ou 30 ans.

### Avis client ★★★★★



« Plus qu'un simple gestionnaire, un partenaire dynamique et pédagogue ! Outre l'expertise professionnelle avérée, le Groupe Quintésens regroupe des équipes dynamiques qui ont su répondre à mes attentes d'investissement et d'optimisation avec pédagogie. C'est avec joie que je recommande à mon entourage ce nouveau partenaire qui saura sans aucun doute m'accompagner durant de nombreuses années. »

Anne B. - Cliente Quintésens

# II/ Quand et comment épargner ?

## 1. À quelle date épargner en fonction du placement ?

Que ce soit pour effectuer un virement permanent ou un virement ponctuel sur vos livrets d'épargne, vous devez tenir compte de la date à laquelle vous souhaitez effectuer votre versement. Si vous ne tenez pas compte des dates de calcul des intérêts, vous risquez de perdre des intérêts et donc, au final, votre placement ne vous rapporte rien.

### Comment épargner ?

Un conseiller en gestion de patrimoine vous expliquera comment épargner, que ce soit dans l'assurance-vie, les SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier), le PER (Plan d'Épargne Retraite) ou les FIP (Fonds d'Investissement de Proximité).

Ce que vous devez retenir, c'est surtout qu'il n'y a pas d'âge pour commencer à épargner. Que vous receviez un héritage ou une prime professionnelle, il est primordial de placer une partie ou la totalité de la somme. De même, vous pouvez épargner des petites sommes chaque mois... il n'y a pas de petites économies !

## 2. Comprendre le calcul des intérêts par quinzaine

Le calcul des intérêts est valable uniquement pour les livrets. Il est basé sur un principe de calcul simple et historique : par quinzaine.

Les intérêts sont donc calculés deux fois par mois, du 1<sup>er</sup> au 16 de chaque mois, notamment pour le Livret A, le PEL et le LDDS.

Vous avez donc tout intérêt à verser votre épargne avant le 1<sup>er</sup> ou le 16 du mois.

### 3. Les erreurs à éviter

Pour réussir votre stratégie d'épargne, il existe certaines erreurs qu'il vaut mieux éviter.

#### **Ne pas miser sur plusieurs portefeuilles d'épargne**

Mettre tous vos œufs dans le même panier est une très mauvaise idée ! Il faut absolument diversifier votre épargne et vos placements et ne pas investir sur un seul support (livret classique d'épargne, une action, du 100 % immobilier, l'assurance-vie, le plan d'épargne retraite, la cryptomonnaie, etc.).

#### **Ne pas avoir de stratégie d'investissement**

Ne pas avoir de stratégie d'investissement est une erreur fréquente. Afin de faire fructifier votre argent, vous devez définir une stratégie claire avec un conseiller en gestion de patrimoine avant de vous lancer. Cette stratégie doit tenir compte notamment de votre tolérance au risque, de vos objectifs, ou encore de la durée sur laquelle vous souhaitez placer votre argent.

#### **Ne pas étudier la rentabilité de vos placements**

Choisir un placement à l'aveugle, sans tenir compte de sa rentabilité, est l'une des erreurs à éviter. Un conseiller en gestion de patrimoine vous aidera à choisir vos placements et à comprendre notamment la différence entre rentabilité et rendement.

#### **Ne pas tenir compte de votre âge**

En plus de vos revenus et de vos projets de vie, vous devez tenir compte de votre âge et de votre situation familiale avant d'opter pour un produit d'épargne. Ces facteurs influent notamment sur le niveau de risque.

#### **Ne pas faire de bilan patrimonial avec un expert dédié**

Faire appel à un professionnel vous permettra d'avoir un bilan patrimonial clair et précis, ainsi qu'une feuille de route pour mettre en œuvre votre stratégie d'épargne.

Un bilan patrimonial est en fait l'audit de votre patrimoine : vos biens, votre situation familiale, fiscale et financière.

### **Choisir vos placements uniquement en fonction des frais les plus bas**

Chaque type de placement implique des frais. Choisir les frais les plus bas n'est pas forcément la meilleure option. En effet, ce n'est pas un gage de réussite pour faire fructifier votre argent.

### **Ne pas respecter l'horizon de placement initial**

Pour rappel, l'horizon de placement correspond à la durée pendant laquelle votre argent est bloqué. Vous devez donc vous questionner pour savoir si vous voulez placer votre argent sur 1 an, 2 ans, 5 ans ou plus. In fine, il vous faudra respecter l'horizon de placement initialement choisi pour optimiser au mieux votre épargne et vos placements.

### **Vendre au plus bas**

Vendre au plus bas signifie vendre à perte, en-dessous des prix du marché. Cela peut notamment être apparenté à une donation déguisée.

#### **Parole d'expert**



**« Tout le monde connaît la citation : "Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier." Cela est notamment vrai pour les placements et investissements. Lorsqu'elle est bien pensée, la diversification permet d'éviter les mauvaises surprises, de réduire les risques de pertes et de multiplier les chances de gains. »**

Claire Pouget, Directrice Régionale Auvergne chez Quintésens.

## 4. Pourquoi et comment un CGP peut réellement faire décoller votre épargne

Faire appel à un Conseiller en Gestion de Patrimoine (CGP) est primordial pour vous aider à bien définir votre stratégie d'épargne.

En effet, grâce à sa vision plus large du marché, il est à même de vous assurer un conseil personnalisé sur-mesure.

En plus d'être indépendant des banques et des compagnies d'assurance dans ses recommandations, le conseiller en gestion de patrimoine peut vous donner accès à des fonds qui ne sont pas toujours à la portée du grand public. Il a également une bonne connaissance des tendances des marchés, ce qui lui permet de réagir en cas de fortes fluctuations et de vous conseiller.

Au début de votre relation de conseil, le CGP va d'abord procéder à un audit de votre patrimoine et vous proposer d'orienter votre épargne en fonction de vos projets.

Il pourra vous recommander, suivant votre situation personnelle, différents types d'investissements auxquels vous n'auriez peut-être pas pensé seul, grâce à son regard extérieur et à son expertise.

Ainsi, faire appel à un professionnel diplômé et certifié, lui permettant d'exercer son métier de conseil et de gérer votre épargne est une évidence, à l'image de votre médecin que vous consultez lorsque vous êtes malade. Échanger avec votre conseiller en gestion de patrimoine doit devenir un réflexe pour vous assurer toutes les chances de réussite dans vos placements financiers. Développer votre patrimoine devient ainsi un jeu d'enfant.

### Avis client ★★★★★



« J'ai découvert les services du groupe Quintésens pour répondre à mon nouveau besoin d'optimiser mon épargne. Jusqu'ici je suis ravie de mon expérience avec Eva Klauber. J'ai le sentiment d'un accompagnement vraiment personnalisé, dans le sens où elle a vraiment saisi ce dont j'avais besoin et quelles étaient mes limites de compréhension sur le vaste sujet de l'épargne et du patrimoine. »

Christine B. - Cliente Quintésens

### Parole d'expert



« Durant ces périodes incertaines où il y a de fortes fluctuations sur les marchés financiers et où les logiques économiques sont compliquées à anticiper, les versements programmés et réguliers sur le marché action, sont un conseil de rigueur. Investir sur des périodes différentes permet sur le moyen-long terme d'atteindre des niveaux de performance inégalables. »

Claire Pouget, Directrice Régionale Auvergne chez Quintésens.

**Pour éviter les erreurs et les mauvaises surprises en matière d'épargne et de placements, contactez l'un de nos experts.**

**Demandez un rendez-vous**

# III/ Les meilleurs placements en 2024

## 1. Les marchés financiers

En 2024, investir sur les marchés financiers est une bonne idée. Pour réussir vos placements, vous devez diversifier votre portefeuille d'actions, c'est-à-dire répartir vos investissements sur divers titres et lignes. Pour quelle raison ? Cela vous permet de lisser les risques et les variations de chacun d'entre eux en cas de chute du cours d'une action. Portefeuille de trading, de titres vifs ou encore d'ETF (Exchange Traded Fund ou Fonds Indiciels Cotés en français) sont quelques exemples possibles de diversification d'un portefeuille boursier.

Face à cette multitude de placements, un conseiller en gestion de patrimoine vous aidera à concevoir votre stratégie et vous guidera selon votre profil d'investisseur préalablement établi (prudent, équilibré ou dynamique).

## 2. L'investissement locatif

Investir dans l'immobilier locatif est sans aucun doute l'une des meilleures options en 2024 pour vous constituer un patrimoine sur le long terme. L'investissement locatif présente de nombreux avantages comme la défiscalisation ou la perception de revenus réguliers.

## 3. L'assurance-vie

L'assurance-vie est l'un des placements préférés des Français\* ! C'est aussi l'un des placements phares pour 2024. À la fois niche fiscale et produit d'épargne, l'assurance-vie permet aussi de transmettre du patrimoine. Avec ce placement, vous pouvez financer n'importe quel projet. En prime, il n'y a pas de plafond comme pour les livrets. Vous fixez les montants et vous pouvez retirer votre argent quand vous le souhaitez ! Il est en effet possible de faire un retrait total ou ponctuel sur votre contrat d'assurance-vie. L'assurance-vie est donc considérée comme un contrat modulable, accessible à tous les profils.

\*Source : étude réalisée par Ipsos pour Assurancevie.com le 26 mai 2016 (<https://bit.ly/3PLxnnq>).



**Bon à savoir :** Attention, il existe plus d'une centaine de contrats d'assurance-vie en France ! Voilà pourquoi il est important de consulter un conseiller en gestion de patrimoine avant de faire votre choix.

## 4. L'épargne retraite

Pour profiter pleinement de votre retraite, il vaut mieux la préparer en amont, alors que vous êtes encore dans la vie active. Pour optimiser votre patrimoine et obtenir une rente supplémentaire, il existe différents types de placements comme le [PER](#) (Plan d'Épargne Retraite) ou le PERCOL (Plan d'Épargne Retraite Collectif).

Lancé en 2019, le PER est un produit d'épargne sur le long terme, ouvert à tous les profils et qui donne droit à une déduction fiscale. Votre argent est bloqué jusqu'à votre départ à la retraite mais, dans certains cas particuliers, vous pouvez le débloquer : surendettement, invalidité, achat de la résidence principale ou décès du conjoint ou de la conjointe.

L'épargne retraite est l'un des meilleurs placements en 2024.

**Préparez l'avenir  
avec le Plan Épargne Retraite.**

**En savoir plus**

## 5. La finance à impact

La finance à impact est l'un des placements les plus prometteurs en 2024. Elle permet de financer la transition énergétique, en misant sur des énergies renouvelables comme par exemple l'hydrogène vert, ou d'investir sur des placements qui répondent à des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance).



**Bon à savoir :** La France est pionnière en matière de finance à impact. Le 25 mars 2021, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Olivia Grégoire, alors secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale, solidaire et responsable, et Thierry Déau, président de Finance for Tomorrow, ont lancé une initiative pour que Paris devienne : « le premier centre financier mondial de la finance à impact »\*.

## 6. Le livret bancaire ou « épargne de précaution »

L'épargne de précaution, également appelée « matelas de sécurité », correspond aux comptes épargne.

Les comptes courants en font également partie. Les plus connus sont :

- **Le Livret A :** Le Livret A est le plus vieux placement français. Son taux d'intérêt annuel a été fixé à 3 %, et ce jusqu'en janvier 2025.
- **Le PEL :** Le Plan d'Épargne Logement permet de mettre de côté pour financer l'acquisition d'un bien immobilier. Depuis le 1er janvier 2024, son taux d'intérêt annuel est été revalorisé à 2,25 %.
- **Le LDDS :** Le Livret de Développement Durable et Solidaire a un taux d'intérêt annuel qui est aligné sur celui du Livret A. Ainsi, il est également passé à 3 % au 1<sup>er</sup> janvier 2024.



**Bon à savoir :** Même s'ils demeurent moins rémunérateurs que d'autres placements, les livrets restent une valeur sûre pour épargner en 2024.

\*Source : Communiqué de presse du 25 mars 2021, du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance.  
<https://bit.ly/3z3b5H3>

## Attention aux placements à risque !

En 2024, d'autres placements auront la côte, à l'image des NFT, des cryptomonnaies (BitCoin, Ethereum, Tether, etc.) et autres produits de spéculation comme les montres de luxe. Toutefois, ces placements ne sont pas sans risques. En effet, si vous misez sur ce type de placements, vous devez être prêts à perdre ce que vous avez investi.

### Pour aller plus loin :

- **Cryptomonnaie** : la cryptomonnaie est une monnaie virtuelle. Ce système de paiement numérique ne dépend pas des banques. Il ne s'agit pas d'argent physique mais virtuel. Pour l'anecdote, le Bitcoin a été la première cryptomonnaie créée et ce le 3 janvier 2009.
- **NFT** (Non Fungible Token ou Jeton non fongible en français) : grâce aux NFT, vous pouvez acheter un actif numérique à l'image d'une œuvre d'Art virtuelle. Toutefois, la valeur de votre NFT est fluctuante. En outre, il s'agit d'un actif non fongible car virtuel, à l'inverse de l'argent qui est un actif fongible. Les NFT sont directement liés à la notion de blockchain, qui est, pour simplifier, une base de données.

### Avis client ★★★★★



« Quintésens et plus particulièrement M. Cyril Lommaert nous ont permis d'avoir les conseils d'un professionnel à notre écoute il y a 4 ans lors de notre 1<sup>er</sup> investissement. Nous avons été entièrement satisfaits. L'accueil, les conseils personnalisés et le suivi sont excellents. »

Servane et David C. - Clients Quintésens

## Que faut-il retenir ?

En 10 points, ce qu'il faut assurément retenir pour réussir votre épargne et vos placements :

1. Épargner est une nécessité, que ce soit pour faire face aux imprévus comme pour réaliser tous vos projets.
2. Il n'y a pas d'âge pour commencer à épargner.
3. Vous devez définir une stratégie d'investissement en accord avec vos projets de vie.
4. Diversifier vos placements est primordial.
5. Il est indispensable de prévoir une épargne de précaution.
6. Vous devez tenir compte des notions d'horizon de placement, de rentabilité ou de risque.
7. Prendre en considération les tendances en matière d'épargne permet de miser sur les bons placements.
8. Se familiariser avec les différents produits d'épargne et leurs avantages respectifs est un plus.
9. Prendre en compte l'actualité internationale offre une meilleure vision des placements.
10. Faire appel à un professionnel vous permettra d'opter pour la meilleure stratégie et de tirer un maximum de bénéfices de vos placements.

### Avis client ★★★★★



**« Très bonne expérience avec Quintésens, j'ai un super conseiller à l'écoute, pédagogique, réactif et disponible. Je suis contente de mes placements et je compte continuer avec eux. Je leur fais confiance. Je recommande à 100 %. »**

Natalia G. - Cliente Quintésens

# Qui sommes-nous ?

Quintésens est spécialisé en gestion de patrimoine et intervient dans tous vos projets de vie : **réduire vos impôts, placer votre argent, préparer votre retraite, développer votre patrimoine, transmettre votre patrimoine.**

Avec 300 experts répartis sur toute la France, Quintésens vous aide à trouver la stratégie patrimoniale et fiscale la mieux adaptée à votre situation et vous accompagne dans toutes les phases de votre projet.

**4 000€ d'impôts économisés**  
en moyenne par an

**130 000 foyers**  
accompagnés

**12 ans**  
d'expérience

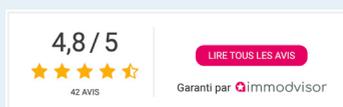
Le Groupe Quintésens est indépendant des circuits bancaires, des compagnies d'assurance et des promoteurs immobiliers, ce qui le rend totalement libre dans le choix de ses préconisations.



**"Notre seul objectif : être à vos côtés dans vos projets de vie en vous proposant une offre complète, tout en conservant nos valeurs humaines, de proximité, de confidentialité et d'efficacité."**

Julien Joubert - Directeur Général du Groupe Quintésens

**Excellence et performance** : nos clients sont satisfaits



**Nous sommes partout en France !  
Pourquoi ne pas rencontrer un conseiller ?**

**Être recontacté par un expert proche de chez moi**



Vous souhaitez mieux  
maîtriser votre épargne et  
vos placements ?

N'attendez plus !

Rencontrez un conseiller

[www.groupe-quintésens.fr](http://www.groupe-quintésens.fr)

  
**QUINTÉSENS**  
une marque de **PLURALLE GROUPE**